



Le Projet

Le château d'Acquembronne et son parc de 7 hectares sont méconnus de la population. L'association s'est créée en 2020 pour l'ouvrir au public et lui permettre d'apprécier ce patrimoine exceptionnel situé dans le Marais de Lumbres, au cœur de la vallée de l'Aa.

Au sein de l'association se retrouvent des passionnés d'Histoire, d'Art et de Nature qui ont décidé de faire découvrir ses qualités, de transformer le site pour qu'il devienne un lieu d'expérience culturelle, naturel et artistique.

Lauréat du budget citoyen en 2021, l'association a engagé les travaux de réfection de l'aile sud-est du château pour y faire un atelier collaboratif. Avec les élèves du Lycée Professionnel du Bâtiment Bernard Chochoy et leurs enseignants, un mur du XIV^e siècle a été découvert, analysé par un archéologue, puis rejointoyé à la chaux. En cours de réalisation: la charpente et la toiture de l'atelier., ainsi que la maçonnerie du pignon.

En préparation en 2024 2025, la serre pour développer un espace bioclimatique et de semences pour la permaculture.

L'association organise des visites du site sur la nature, l'histoire, et invite des artistes en résidence à l'occasion des équinoxes:

L'équinoxe de printemps, en lien avec la fête de la nature et des zones humides, l'équinoxe d'automne, en lien avec les journées du patrimoine et les "Jardins en Scène" de la Région.

L'association accueille régulièrement des classes de l'école primaire de Lumbres et du collège de Lumbres Une étude sur le projet d'avenir de l'association et du site est conduite en 2022-2023 afin de construire avec l'ensemble des partenaires un modèle économique pérenne pour le projet. Cette étude est financée par Pas de Calais Actif et réalisée avec le bureau d'étude Exaeco. Elle a permis à l'assemblée générale du 4 février 2023 de valider les 3 grandes orientations définies avec les membres de l'association:

1- le château d'Acquembronne, centre de ressources d'art, d'histoire et de nature, ouvert en permanence, site de recherche et d'expérimentation sur la gestion de la biodiversité, de la transition énergétique sur le patrimoine historique, de la découverte des qualités de l'eau et de la terre dans un éco système qui intègre nature, patrimoine historique et création artistique.

2- le château d'Acquembronne, lieu de restauration et de convivialité dont la cuisine, toujours ouverte, permet de se faire à manger, que ce soit à partir des produits réalisés sur place, ou avec le fonctionnement bien rodé de l'auberge espagnole.

3- le château d'Acquembronne partage aux équinoxes des créations d'artistes et initie des ateliers artistiques avec les visiteurs et les scolaires.

Le constat a été fait de la nécessité pour l'association d'occuper l'ensemble du château et de l'acquérir, ainsi que la nécessité de définir un nouveau mode de fonctionnement entre les bénévoles de l'association, ses partenaires et des salariés à définir selon les tâches.

Objectifs

L'initiative a pour objectif de pérenniser l'action de l'association avec ses 3 dimensions (histoire, nature et art) et de préserver le site historique et son environnement naturel. La compréhension et le partage des connaissances sur tous les aspects du site nous paraissent essentiels pour les générations futures et la société.

Parmi les enjeux abordés :

- enjeux de la qualité de l'eau et des terres, suivi des pollutions éventuelles
- enjeux de la biodiversité et son articulation avec la production agricole à travers la permaculture.
- enjeux d'un patrimoine architectural et d'un paysage historique qui a traversé 7 siècles, 3 cultures (bourguignonne, flamande, et finalement française) dont les traces sont présentes et lisibles
- enjeux de la transition énergétique articulée à la restauration des patrimoines bâtis avec l'apprentissage des métiers du bâtiment et ici le partenariat du Lycée Professionnel du Bâtiment Bernard Chochoy.

Ce partenariat pourra être élargi aux entreprises du bâtiment et producteurs de matériaux bio sourcés locaux. Les outils à mettre en place pour y parvenir sont:

1- Un centre de ressources qui archive le résultat des recherches en proposant des outils pour poursuivre ces recherches et ces ateliers (livres, jumelles, microscopes...) et des salles de travail, réunions et conférences A titre d'exemple, une web cam vient d'être mise en place en partenariat avec la LPO pour observer en direct les oiseaux qui vivent dans la tour sud-est du château

2- Une scène et des gradins sur la façade sud ouest qui accueillent des spectacles en plein air.

3- un parcours sécurisé et renseigné dans le parc avec des observatoires de la nature, et reliés aux chemins de randonnée du territoire.

4- un parcours en barque sur les 800 mètres linéaires de canaux, renseigné et sécurisé, et relié à l'Aa.

5- un espace de cuisine restauration ouvert et collaboratif

6 - un espace d'atelier pour la réalisation des chantiers

7- un espace de serre pour préparer les plantes et la permaculture 8- des espaces agricoles pour développer la permaculture

Partenariat et bénéficiaires

1- **Les habitants** du territoire: Lumbres et la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, la CAPSO, le Haut Pays.

- Les associations impliquées dans la démarche sont fondatrices du projet et participent à sa gouvernance : Comité d'histoire du Haut-Pays, Ligue de Protection des Oiseaux, Guides nature de l'Audomarois, Groupe Pontier, Graines de culture, le Chemin de fer Touristique de la Vallée de l'Aa, les Amis de Sainte Petronille, le Collectif Local d'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint Omer...

- Les scolaires et leurs parents participent aux ateliers et visites proposées par l'association.

- Les habitants touchés par la communication tout public directe de l'association du château d'Acquembronne participent aux visites.

L'ensemble des visiteurs est invité à rejoindre l'association et y tenir un rôle actif.

2- **Les professionnels** intervenants sur l'une des trois thématiques fondatrices de l'association : - se servent du site pour leurs recherches et font avancer la connaissance dans les thématiques de l'association - se servent du site comme une vitrine et d'un outil de communication - sont présents sur des temps forts de programmation et de chantiers de l'association. L'ensemble des professionnels est invité à rejoindre l'association et y tenir un rôle actif.

3- **Les touristes** issus d'un territoire euro-régional Ce sont des visiteurs du site qui participent à la programmation proposée par l'association. L'ensemble des visiteurs touristes est invité à rejoindre l'association et y tenir un rôle actif.

4- **Les collectivités et institutions** partenaires Différentes collectivités soutiennent aujourd'hui le projet dans son financement et sa réflexion : la Ville de Lumbres, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, le Syndicat Mixte Lys-Audomarois, le Département, la Région, l'Etat

L'association travaille également avec des institutions partenaires: le Lycée Professionnel Bernard Chochoy, le CFA du Doulac, le Parc Naturel Régional Caps et Marais d'Opale, la Chartreuse de Neuville, l'Abbaye de Belval, le CD2e, le Gerموir...

Gouvernance de l'initiative

L'association créée en 2020 est une association de loi 1901 et fonctionne avec un conseil d'administration élu annuellement lors de l'assemblée générale ouverte à tous ses membres.

Le montant de l'adhésion est de 10 € et gratuite pour les moins de 18 ans.

Le conseil d'administration est composé de 13 personnes. il se réunit 5 à 6 fois par an. Il est souvent élargit avec des membres actifs de l'association. De nombreux débats ont lieu entre les membres, à l'intérieur de chacune des thématiques, culture nature histoire... et au croisement entre ces thématiques.

Des groupes de travail se constituent selon les besoins et les projets et rendent compte au Conseil d'Administration. Un groupe sur l'entretien des chemins dans les bois, un groupe sur la permaculture, un groupe sur les chantiers avec le lycée Bernard Chochoy, un groupe sur les ateliers avec les artistes, un groupe sur l'organisation de chasses aux trésors pour les plus petits, un groupe sur les chantiers à organiser avec l'archéologue...

Des questionnaires sont proposés systématiquement aux visiteurs afin d'avoir leur avis et leur contact.

Nous souhaitons faire rentrer plus de jeunes de moins de 18 ans dans l'association. Le niveau d'implication des membres est varié: certains sont plus dans l'action, certains plus dans les idées, les discussions, certains sont simplement contributeurs.

Les partenaires de l'association s'investissent sur le site et y proposent des activités: - le parc naturel régional a conduit une étude sur la gestion des espaces naturels avec le Lycée de Tilloy les Mofflaines en 2021 2022, il a organisé la randonnée avec la conteuse Nathalie Grave et les artistes de ses résidences interviennent sur le site. - le Lycée Bernard Chochoy a proposé et réalisé un chantier de rejointoiement à la chaux, ainsi que un chantier de gestion des espaces naturels. - La Chartreuse de Neuville propose d'accompagner l'association dans son évolution actuelle. - Le Département nous soutient financièrement à différents titres: le budget citoyen, Pas de Calais Actif, et l'action culturelle et patrimoniale. - D'autres collectivités nous soutiennent et nous financent, la ville de Lumbres, la CCPL, le SMLA, la Région, l'Etat... ...

Ressources et liens avec le territoire

L'association du château d'Acquembronne est issu de son territoire et en lien étroit avec lui depuis environ 700 ans. La ressource majeure de l'association est bien sûr le site naturel et historique dans son contexte: le marais de Lumbres et la vallée de l'Aa. L'association est également riche de ses membres et de ses nombreuses associations partenaires, ainsi des structures partenaires. Chacun apportant des connaissances, des compétences et un réseau. La proposition première de l'association est de mettre à disposition de la population un site culturel de proximité dans un territoire plutôt rural. A aujourd'hui, les projets reposent sur la volonté des propriétaires d'ouvrir le site, sur une forte implication des bénévoles (en suivant le principe de l'échange de services), pour 5 % du budget sur les dons et cotisations, et 95 % du budget sur des financements publics. Avec l'étude conduite par Pas de Calais Actif, la volonté est d'élargir nos ressources pour pérenniser et élargir l'action, en nous appuyant davantage sur le mécénat et en proposant une tarification rentable pour certaines actions spécifiques de sorte à atteindre un équilibre entre l'accompagnement public et privé. Les membres de l'association savent que les services qu'elle proposent doivent rester plutôt gratuits ou très bon marché pour toucher le plus grand nombre. L'association promeut les principes du développement durable et réfléchit sur ses enjeux

Capabilités et Diffusion

Par ses principes de fonctionnement l'association permet à ses membres actifs et à ses visiteurs plus ponctuels de s'approprier de nouvelles pratiques et savoirs: - par l'appropriation des connaissances développées ensemble sur les 3 thématiques croisées. - par l'expérimentation collective de savoirs à diffuser ensuite (par exemple sur les thématiques de l'éco construction, la permaculture, l'histoire...) L'association ne fait pas partie directement d'un essaimage direct, mais s'inscrit dans une mise en réseau de sites du territoire: la Chartreuse de Neuville, l'Abbaye de Belval, le Gerموir, le cd2e.. Sur le plan local, l'association travaille en réseau avec les associations voisines: A travers champs (à Clarques) - St Pétronille (Acquin Westbécourt)... L'association peut également servir de source d'inspiration pour d'autres sites. Les activités de l'association peuvent permettre de faire des propositions pour changer les règles, par exemple dans les domaines suivants: l'articulation entre la transition énergétique et la sauvegarde du patrimoine bâti, l'articulation entre la préservation de la biodiversité (notamment en zone humide) et l'agriculture (permaculture).